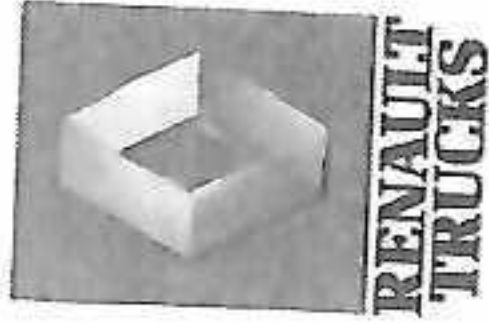




CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

VEHICULES INCOMPLETS

Le soussigné, Mr Philippe BAUDOUIN, certifie par la présente que le véhicule:

- 0.1 Marque (Raison sociale du constructeur) : RENAULT
- 0.2 Type : PRA3
Variante : UJZ42A
Version : NARR72680MDNAUBNN00
- 0.2.1 Nom commercial : D WIDE
- 0.2.2 Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, renseignements relatifs à la réception par type du véhicule de base / du véhicule au stade antérieur (énumérer les renseignements correspondant à chaque stade):
- 0.4 Catégorie de véhicule : N3
- 0.5 Raison sociale et adresse du constructeur: RENAULT TRUCKS SAS
99, route de Lyon
69802 Saint-Priest - France
- 0.5.1 Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, raison sociale et adresse du constructeur du véhicule de base / du véhicule au(x) stade(s) antérieur(s): avant gauche
- 0.6 Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires : Collées ou rivetées dans l'encadrement de la porte avant gauche
Emplacement du numéro d'identification du véhicule: Frappé à froid sur le cadre châssis, à l'extérieur du longeron droit, au niveau de la roue avant
- 0.9 Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant):
- 0.10. Numéro d'identification du véhicule: VF620J861J8004399
est conforme à tous égards au type décrit dans la réception: e2*2007/46*0162*19
délivrée le: 2017-06-21
- et ne peut pas être immatriculé à titre permanent sans d'autres réceptions.
St Priest, 2017-10-12

Signature

Performances environnementales			
6.	Niveau sonore:		82dB(A) à un régime de 1575tr/min
	A l'arrêt		77,3
7.	En marche (dB(A))		Euro VI-C
8.	Niveau des émissions d'échappement:		
	Emissions d'échappement:		
	Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable:		595/2009*2016/1718C
	1.1. Procédure d'essai:	CO: --- HC: --- NOx: --- HC + NOx: --- Particules: ---	
	ESC		
	Opacité de la fumée (ELR): (m ⁻¹)	Not applicable	
	1.2 Procédure d'essai:		
	WHSC (EURO VI)	CO (mg/kWh): THC (mg/kWh): NMHC (mg/kWh): NOx (mg/kWh): THC + NOx (mg/kWh): NH3 (ppm): Particules (masse) (mg/kWh): Particules (nombre) (#/kWh):	174 3 - 145 - 8 3.5 2.23E+11
	2.1. Procédure d'essai:	CO: --- NOx: --- NMHC: --- THC: --- CH4: --- Particules: ---	
	ETC (le cas échéant)		
	2.2 Procédure d'essai:		
	WHTC (EURO VI)	CO (mg/kWh): NOx (mg/kWh): NMHC (mg/kWh): THC (mg/kWh): CH4 (mg/kWh): NH3 (ppm): Particules (masse) (mg/kWh): Particules (nombre) (#/kWh):	146 262 - 4 - 0.9 6.2 2.77E+11
	Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption : (m ⁻¹)		0.55 595/2009*2016/1718C
	ers		
	Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses :	Non	
	Remarques:		
	Réduction du couple:		
	Largeur maximale admissible:		TR25C (2600 pour le transport de marchandises sous température contrôlée)